

L'EXPERIMENTATION

SPP AMIANTE



Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005



2 raisons

- Promouvoir le SPP
- Améliorer la qualité du bilan de l'arrêté du 28.02.1995

2 volets

- Administratif : à l'initiative de chacun
- Scientifique : unique et défini par un CCPPRB

4 régions

- Aquitaine
- Basse-Normandie
- Haute-Normandie
- Rhône-Alpes

Calendrier

- du 18 mai 2001 au 30 juin 2006 ?



Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005

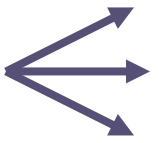


En Rhône-Alpes

■ La promotion du dispositif

- 35 000 lettres à partir des fichiers des retraités de la C. R. A. M.
repérage des codes activités ayant pu les avoir mis au contact de l'amiante.
- Le reste des actions de communications.

■ La réalisation des bilans

- Communication avec : 
 - les assurés
 - les professionnels de santé
 - les caisses
- Contenu du bilan
 - 1 examen du médecin traitant (généraliste ou pneumologue)
 - 1 EFR
 - 1 radio pulmonaire
 - et 1 TDM selon un protocole standardisé
 - 1 consultation de synthèse = MP ?

→ CMI
→ traitement
M non P



Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005



Service Médical
Rhône-Alpes

Résultats

■ Retour des courriers

- 33 500 courriers envoyés
- 9 195 réponses

■ Niveaux d'exposition des questionnaires retournés

- Questionnaire 0 = 870
 - Questionnaire 1 = 584
 - Questionnaire 2 = 1 437
 - Questionnaire 3 = 6 243
- 1454
- 7 680

■ Information des assurés de toutes façons

MP indemnisées

0 & 1

2 & 3

non incluses

non inclus

kit pour bilan



Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

Service Médical
Rhône-Alpes

Bilans

- **Bilans commencés = 3 053**
- **Bilans complets terminés = 1 419**

Examens réalisés		
EFR 2 022	Radios pulmonaires 2 278	TDM 2 786

Demandes MP					
30 A 3	30 B 69	30 C/Bis 11	30 D 2	MP refusées 13	En attente 30

Soit 128 MP déclarées

Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005



Réflexions autour de ce bilan

- Pourcentage de réponses élevé = 28 %
- Fort pourcentage d'inclusion = 83 %

Mais

- 40 % des retraités ont fait une partie du bilan
et
- 18 % des retraités sont allés au bout de la démarche



4 explications possibles



Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005

Explications

- La lettre de consentement sur les dangers de l'irradiation
- L'apparente complexité du bilan
- La lente constitution d'une liste de centres de scanner « participants »
- Le mode de facturation
- Les résultats du T D M



Docteur Evelyne Schorlé - Direction régionale du service médical
Journée du 18 mars 2005

